

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de décembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIÈRE François, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

Sont présents : BÉGUÉ Elodie, BLANC Sébastien, CARRIÈRE François, GAYRARD Patrick, HENRY Christian, MAUREL Jacques, POUGET Sabine, SOULIÉ Jean-Marc.

Absents et excusés : BLANC Stéphane, BOUZID Patricia, JANKOWSKI Sandrine
MOUYSET Sandrine SOLIER Richard

Secrétaire de séance : HENRY Christian

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

FIXATION DES DIVERS TARIFS 2024

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de fixer les divers tarifs 2024 concernant les locations des salles (salle des fêtes, maison des associations, salle de réunion), des chapiteaux, des concessions du cimetière, et des tarifs relatifs à la voirie. Suite à la commission « finances » du 4 décembre 2023, certains tarifs ont été revus à la hausse.

TARIFS REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique que suite à la commission finances du 4 décembre, la commission a proposé une augmentation des tarifs de la redevance pour l'année 2025, l'objectif est de tendre vers le tarif qui sera appliqué en 2026 lors du transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité. Pour 2025, la part fixe s'élèvera à 84 € et la part variable calculée sur la consommation d'eau sera de 1,05 / m³.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Trésorier a transmis à la commune une liste de créances irrécouvrables. Il demande l'admission en non-valeur de titres de recettes, dont le montant des restes à recouvrer est inférieur au seuil des poursuites. Celui-ci s'élève à 0,10 € pour l'année 2020 sur le budget principal.

TRAVAUX « SALLE D'ACTIVITÉS »

Les travaux avancent bien. Les artisans se sont bien coordonnés. Le mobilier est en commande mais devrait arriver seulement fin février à cause des vacances et des délais de fabrication.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERTS

Monsieur le Maire indique que la demande de subvention ne peut être modifiée la commune ayant reçu l'arrêté attributif de subvention en début de semaine. Cependant le montant est très en deçà de ce que la commune avait sollicité aussi Monsieur le Maire a rencontré Monsieur le Sous-Préfet afin de faire un point sur les projets et leurs financements. Une nouvelle demande devait être examinée au titre de la DETR en 2024.

DEMANDE DE SUBVENTIONS : BRUITS DE COULOIRS

Depuis 3 ans, la troupe Bruits de couloirs propose le soir du Téléthon un spectacle dont les bénéfices sont reversés à l'AFM Téléthon. Les autres années, la troupe demandait à ce que la commune prenne en charge la location du camion utilisé pour le transport des décors. Cette année la troupe a pu avoir un camion mis à disposition. La commune n'aura donc pas à verser de subventions.

MISE EN ŒUVRE DE LA LOI « APER »

La commission « énergies renouvelables » s'est réunie le 21 novembre 2023 afin d'examiner les zones susceptibles d'accueillir des énergies renouvelable (éolien, photovoltaïque, etc...). Compte tenu de la situation de la commune et des contraintes liés à certaines de ses énergies, la commission a décidé de ne retenir que l'énergie photovoltaïque. Cependant le support informatique fourni par la préfecture ne permet pas de saisir les données.

SMICA : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 DECEMBRE 2023

Madame MOUYSET Sandrine a assisté à l'AG du Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissement publics Adhérents du 8 décembre 2023 auquel adhère la commune pour la maintenance de son matériel informatique, le cadastre et les logiciels de gestion. Au cours de cette réunion, il a été question des nombreux services proposés par le SMICA aux collectivités.

SMELS : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DECEMBRE 2023

Monsieur GAYRARD Patrick a assisté à l'AG du Syndicat Mixte d'aménagement d'Eau potable du Lévézou Ségala. Au cours de cette AG ont été présentés le rapport sur le prix et la qualité du service 2022 ainsi que les différents travaux 2023 et projets 2024.

ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COLLECTIVITES FORESTIERES DE L'AVEYRON POUR L'ANNEE 2024

Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'association des collectivités forestières pour 2024. Cette association propose des formations et des conseils pour la gestion des bois des collectivités.

ECOLE – SIVOS DU PAYS SEGALI

Monsieur le Maire indique qu'une réunion du SIVOS a eu lieu le 13 décembre 2023. Les tarifs de la restauration scolaire sont en augmentation conformément au marché signé avec le prestataire. Le prix du repas passe donc à 4,30 € par enfant, et à 3,30 € à partir du 3^{ème} enfant. Un projet de réhabilitation de l'école de Lax a été lancé.

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

Le dernier conseil de communauté a eu lieu le 30 novembre 2023. A l'ordre du jour, il était question des aides à l'immobilier d'entreprises, la vente de terrains dans les zones d'activités, attribution des marchés publics (pour l'acquisition d'un camion OM, vidanges des installations des assainissements non collectifs, transports à la demande, assurances), nouveaux tarifs des ACM, validation des attributions de compensation 2023, convention pour la réalisation d'un atlas de la biodiversité avec l'EPAGE Viaur, autorisation à la présidente d'ester en justice dans deux affaires.

Voirie: les conseillers municipaux indiquent qu'un certain nombre de travaux de curage de fossés sont nécessaires : Route de Sardières, Route de Fraysse, Chemin de la Pouffre, Drulhe.

DECISIONS MODIFICATIVES

Les crédits étant insuffisants au chapitre 014 et au 204, le conseil municipal valide la décision n°03 au budget principal.

QUESTIONS DIVERSES

PREPARATION DES VŒUX 2024

Les vœux auront lieu le dimanche 14 janvier 2024. Monsieur le Maire propose d'inviter Monsieur le Sous-Préfet pour cette cérémonie.

FORMATION « DEFIBRILLATEUR »

La formation pour l'utilisation du défibrillateur aura lieu le samedi 9 mars de 10h à 12h. Cette formation sera dispensée par la sécurité civile. Elle est financée par la caisse locale Groupama. Elle s'adresse à l'ensemble de la commune. Un minimum de 10 participants est requis.

ELECTION FDSEA

Les élections du syndicat agricole doivent avoir lieu le vendredi 5 janvier 2024 de 11h à 13h00. Le syndicat local ne propose pas de candidats.

BILAN ANIMATIONS DE FIN D'ANNEE

Madame BEGUE Elodie indique que l'animation s'est bien passée mais la météo n'a pas été favorable. Elle souligne l'implication de l'APE et remercie les associations qui ont participé à cette après-midi.

BILAN TELETHON

Madame POUGET Sabine donne le bilan de cette journée de mobilisation. Malgré une météo peu clémente, 25 marcheurs ont participé à la randonnée et le spectacle de « bruits de couloirs » a été un succès avec environ 90 entrées. Le bilan financier s'élève à 1320€ environ (contre 1410€ en 2022).

Le Maire,
François CARRIERE



Le secrétaire de séance
Christian HENRY

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Henry', written over a faint, illegible stamp.